

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté

**Portant nomination d'une directrice par intérim de l'Ecole nationale supérieure de
formation de l'enseignement agricole**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural, notamment son article R. 812-10 ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des
dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de
l'Etat, notamment son article 6 ;

ARRETE

Article 1er

Mme Sylvie VALENTIN, directrice adjointe, ingénieure générale des ponts, des eaux et
des forêts, est nommée directrice par intérim de l'Ecole nationale supérieure de formation de
l'enseignement agricole, à compter du 15 mars 2021.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de
l'alimentation.

Fait le **- 8 MARS 2021**

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Valérie BADUEL